
Tsuyoshi Kida

Nouvelle méthode de constitution d'un corpus pour transcrire gestes et intonations

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Tsuyoshi Kida, « Nouvelle méthode de constitution d'un corpus pour transcrire gestes et intonations », *Corpus* [En ligne], 10 | 2011, mis en ligne le 08 juin 2012, consulté le 17 janvier 2013. URL : <http://corpus.revues.org/2002>

Éditeur : Bases, corpus et langage - UMR 6039

<http://corpus.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur : <http://corpus.revues.org/2002>

Ce document est le fac-similé de l'édition papier.

© Tous droits réservés

Nouvelle méthode de constitution d'un corpus pour transcrire gestes et intonations

Tsuyoshi KIDA
University of Tsukuba (Japon)

1. Préambule

Au cours de la dernière décennie, les traits gestuels et prosodiques ont été notés à partir de données audio et vidéo, et pris en compte dans le cadre des analyses de discours et de conversation, puisque l'aspect mimo-gestuel s'avérait primordial tant dans l'analyse de l'interaction en situation de contact que dans l'analyse du discours des apprenants d'une langue seconde (Kida & Faraco 2002, 2003, 2009 ; Kida 2002, 2003, 2005, 2006a, 2006b, 2008, 2011 ; Faraco & Kida 2008).

L'intérêt pour les traits non verbaux provient du fait que ces derniers peuvent assumer une certaine « fonction » au sein du discours. Par exemple, les usagers du japonais standard (dans la région de l'est), dans lequel l'aspect imperfectif et l'aspect perfectif sont confondus, doivent avoir recours à un adverbe pour marquer la différence entre ces différentes représentations du procès, par rapport à ceux qui parlent le dialecte japonais de l'ouest, lequel présente trois aspects ; dans ce cas, le sujet parlant pourra aussi utiliser le moyen gestuel, s'il fait face à une situation d'énonciation urgente ou préfère un court énoncé sans adverbe (Kida & Faraco 2011). Un tel marquage gestuel devient alors fonctionnel dans le discours et perd ainsi son statut de simple auxiliaire communicatif. Si le sujet parlant a recours à d'autres moyens pour s'exprimer, le geste sera certainement compté parmi ces moyens.

L'usage fonctionnel du geste est visible dans le discours en situation de contact, notamment lorsque les sujets non natifs maîtrisent mal plusieurs règles grammaticales de la langue qu'ils parlent. Nous avons alors tenté de relever quelques cas

d'implication du geste dans le discours des apprenants : différence entre détermination et apposition (Kida 2008) ; possibilité de discours elliptique, hiérarchisation des éléments du prédicat au sein de la structure discursive (Kida & Faraco 2009), variation de l'intensité emphatique dans la thématisation. Ces opérations peuvent être mises en œuvre par différents types d'actualisation gestuelle, allant d'une simple cooccurrence de discours et geste à leur combinaison anticipée ou retardée. Nous avons abordé cette dimension dynamique (Kida 2006b) et examiné la typologie de gestes d'un point de vue historique (Kida 2006a).

La méthodologie qui sera présentée ci-dessous a pour but de transcrire et d'analyser ces traits du sujet parlant / gesticulant, autochtone ou alloglotte, dans sa production discursive. Dans le présent article, nous nous limiterons à présenter les éléments de notre système de transcription de corpus mis au point à travers les études évoquées ci-dessus.

Ce système de transcription a pour but de tenir compte des traits gestuels, vocaux et discursifs comme observables, afin d'aller au-delà du système de transcription habituellement pratiqué dans l'analyse de conversation et/ou de discours. Dès le départ de notre projet (voir Kida 2011), le problème a été de savoir comment, face à un infini faisceau de données vocales et visuelles, sélectionner, de façon réaliste, les éléments pertinents à une étude s'inscrivant dans la sociolinguistique interactionnelle. Il est, en général, difficile de noter tous les observables ; un tri d'informations est nécessaire pour que l'analyse soit opérationnelle. En effet, à l'époque des structuralistes (par exemple, Birdwhistell 1952), ceux qui ont tenté d'analyser le geste ne pouvaient pas traiter un corpus relativement long à cause de l'immensité des données que produit un sujet parlant. Par conséquent, notre premier souci, dans la constitution de corpus, est de limiter le champ d'analyse aux seuls éléments pertinents, pour l'étendre aux éléments non vocaux.

Au cours de l'histoire de l'étude gestuelle depuis Cicéron¹ ou Quintilien², nombreuses sont les classifications

1 *De l'orateur*. Paris : Les Belles Lettres.

2 *Institution oratoire. Vol. 6 : livres X et XI*. Paris : Les Belles Lettres.

*Nouvelle méthode de constitution d'un corpus pour transcrire
gestes et intonations*

typologiques de la gestualité (voir Kida 2006a). Or, un tel repère typologique s'est avéré insuffisant pour une analyse sociolinguistique. En fait, un geste s'accompagne des traits inhérents à son mouvement et à son effet sur le discours et se caractérise par les types de mouvement même. À la typologie formelle de la gestualité s'ajoute un aspect kinésique lorsque l'analyse porte sur le caractère dynamique du discours, puisque production gestuelle et production discursive diffèrent sur le plan temporel. Ainsi, dans le discours d'un sujet parlant peuvent être observés l'anticipation gestuelle, le retard gestuel, la redondance gestuelle, l'emphase gestuelle, etc. D'où l'intérêt de décrire l'aspect kinésique. De plus, cet aspect kinésique se rapporte à la production discursive au plan prosodique, plan qui ponctue la production gestuelle. Mais la relation entre geste et discours est tantôt convergente, tantôt divergente. De ce point de vue, il semble important de faire apparaître cette relation dans le corpus.

Les principaux éléments retenus pour notre système de transcription sont donc : 1) traits typologiques de la gestualité ; 2) traits kinésiques d'un geste ; 3) rapport temporel et fonctionnel entre geste et discours. Qui plus est, quelques traits prosodiques, mimiques et corporels y sont intégrés pour l'analyse. Il est important d'appréhender la manière de placer ces éléments gestuels et prosodiques dans le discours et d'appliquer ce type de transcription à l'étude du discours et de l'interaction dans différentes perspectives analytiques (l'exemple présenté ci-dessous est une analyse de discours). D'autre part, deux types de transcription sont utilisés : une présentation « horizontale » des données, ayant pour but de montrer l'implication gestuelle et prosodique dans le déroulement du discours, et une présentation « verticale » (pratiquée souvent en ethnométhodologie ou dans l'analyse de conversation) afin de voir ces données au cours de la conversation. Ces présentations se sont révélées complémentaires, et il est utile de les combiner dans l'analyse de données pour que soient mieux respectés le contexte et le contenu de l'échange.

2. Typologie formelle

Avant d'entrer dans la dimension kinésique et temporelle des productions gestuelles, la classification formelle de celles-ci est

nécessaire. Cette typologie a pour but d'analyser en détail la tendance du comportement gestuel du sujet parlant sur le plan formel. Pour anticiper la catégorisation formelle proposée ici, nous en présentons une vue d'ensemble :

- A) indexical :
 - geste déictique ;
 - geste physiographique :
 - geste iconique ;
 - geste kinétographique ;
 - geste métaphorique ;
- B) emblème ;
- C) discursif :
 - geste batonique ;
 - geste idéographique.

2.1 Geste déictique

Les déictiques sont des gestes de pointage, pour indiquer quelque chose par une direction du geste dans l'espace de gesticulation. La direction peut être indiquée par l'index ou le pouce pour les gestes manuels. La cible du geste déictique peut être présente *in situ* (geste « déictique concret » ou « définition ostensive ») ou représentée de façon virtuelle (geste « déictique abstrait »). Les gestes déictiques s'appliquent aussi à la temporalité dans le discours (comme dans *hier* ou *avant*, exprimé souvent par un geste DERRIÈRE³). Le pointage pour énumération est inclus dans la catégorie du geste déictique. Sont en revanche exclus de la catégorie les gestes ci-après : la main ouverte indiquant une direction (comme, par exemple, le geste qui désigne poliment l'interlocuteur en disant *vous*), puisqu'un tel geste est difficile à distinguer d'un geste ayant la même forme mais à caractère discursif ; un geste dit « pointage discursif » (l'index orienté vers le haut, par exemple) dont la destination du pointage n'est pas précisée.

2.2 Geste iconique

Le terme « iconique » est utilisé pour un geste qui rappelle directement la forme d'un objet dans le discours. La forme de ce

³ Le sens attribué au geste sera en majuscules.

*Nouvelle méthode de constitution d'un corpus pour transcrire
gestes et intonations*

geste entretient typiquement un rapport direct avec le référent-objet auquel il renvoie.

2.3 Geste kinétographique

Le terme « kinétographique » désigne un geste qui exprime une activité ou une action de l'être humain ou non humain (par exemple, les gestes MANGER, ECRIRE, etc.). La forme est caractérisée par cette action.

2.4 Geste métaphorique

Il s'agit d'un geste dont le rapport entre référent et geste est indirect, et qui exprime une qualité du référent. Dans la terminologie de McNeill (1992), le terme « métaphorique » apparaît pour suppléer au terme « idéographique » d'Efron (1972), de Friesen & Ekman (1969), mais ce n'est pas le sens que nous attribuons à ce terme ici. Les gestes qui appartiennent à notre classification du geste métaphorique sont liés à bon nombre d'adjectifs ou adverbes exprimant qualité (par exemple, *grand, petit, différent*), quantité (*beaucoup, un peu*), durée (*longtemps*), manière, exhaustivité (*complètement, tout*), approximation (*à peu près*). De même, l'équivalent gestuel de certaines locutions spatiales (*haut, bas, gauche, droit, dedans, dehors, à côté*) est considéré comme métaphorique. Puisque ces rapports spatiaux, appelés « relations topologiques », relèvent de l'espace mental qui organise ces objets concrets (plus exactement leur relation spatiale), ces gestes sont avant tout de nature « conceptuelle », et non discursive. Sont aussi inclus dans la classe des gestes métaphoriques, les gestes exprimant un numéral (par exemple, *premier, second...*), un chiffre ou un nombre, qui peuvent difficilement être considérés comme discursifs. Quelques exemples de gestes métaphoriques sont illustrés ci-dessous.

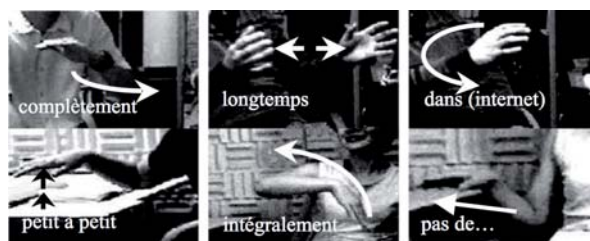


Figure 1. Quelques exemples de gestes métaphoriques

La raison de l'ajout de la classe métaphorique par rapport aux études précédentes provient de notre hypothèse selon laquelle l'objet, l'action et le qualificatif fonctionneraient différemment dans la cognition du sujet parlant. Notre classification formelle se veut prendre appui sur un « modèle linguistique » : un sujet applique, par exemple, son geste à une action, un autre à un objet, et un autre encore à un qualificatif ; tout comme l'ordre syntaxique en français et en japonais est différent, il peut aussi y avoir une différence comportementale à ce niveau⁴. De plus, il sera d'un intérêt certain de savoir précisément quel type de rapport est mis en œuvre avec les composantes du discours, lorsque le sujet gesticule. Une gesticulation peut être redondante ou complémentaire du discours au niveau fonctionnel, et les principes qu'utilisent les étrangers peuvent évoluer au cours de l'appropriation linguistique. Pour sonder ce type de rapport, la distinction entre qualificatif, action et objet contribuera *a priori* à une précision analytique.

2.5 Geste idéographique

Il s'agit d'un geste qui est lié à la structure discursive et à l'aspect pragmatique du discours, sans qu'on puisse pour autant énoncer son sens et/ou sa fonction précise. C'est un geste plus ou moins « figuratif » sur le plan formel, mais sémantiquement « abstrait » et de nature discursive. Ces gestes sont, néanmoins, dans une certaine mesure, proches des gestes physiographiques sur le plan formel, puisque la forme des mains apparaît « figurative » par rapport aux gestes batoniques (voir ci-dessous) ou aux gestes déictiques, mais ils ne renvoient pas à des référents objets ou actions.

Nombre de gestes idéographiques remplissent une fonction présentative (P) comme *voici* ou *voilà* ou *ceci*, comme si le geste soulignait un segment du discours. Plusieurs mouvements expriment cette fonction : des gestes qui ressemblent au geste DONNER, c'est-à-dire un mouvement bi- ou mono-manuel dirigé vers le partenaire (« P + », voir l'illustration ci-dessous),

⁴ Par exemple, Luís Fróis (1532–1597), un des premiers missionnaires jésuites arrivant au XV^e siècle au Japon, vit un certain « verbo-centrisme » dans le comportement langagier des Japonais. Voir son traité écrit en 1585 et réédité récemment.

*Nouvelle méthode de constitution d'un corpus pour transcrire
gestes et intonations*

ou d'autres qui sont dirigés vers soi-même (« P - ») ou s'infléchissent vers le bas (« P ± »). Pour ces gestes, le poing est quelquefois fermé ou mi-fermé mais par leur mouvement identique, ils assurent une fonction présentative.

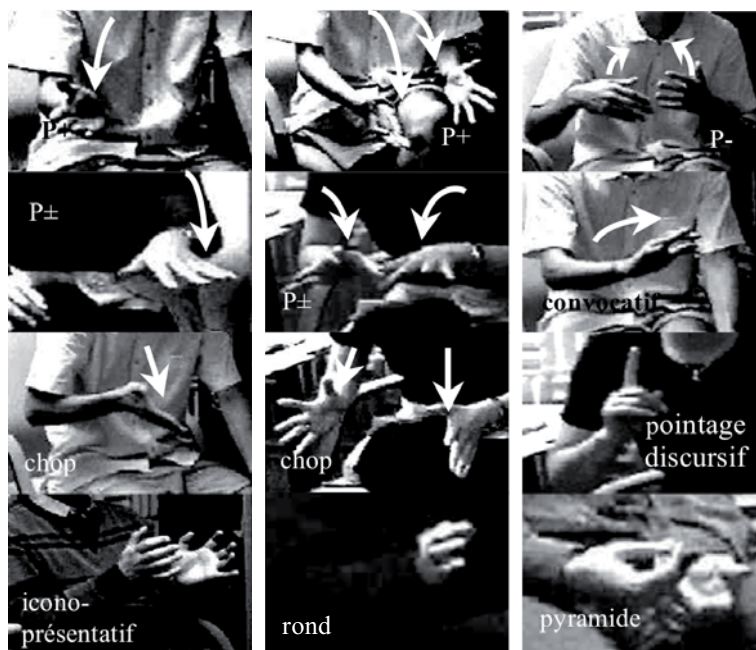


Figure 2. Quelques exemples de gestes idéographiques

Les gestes idéographiques remplissent également d'autres fonctions. S'observant souvent pour dire *arrête* ou *attends*, mais aussi pour la négation ou le refus, les gestes semblent remplir une fonction convocative, comme si le sujet gesticulant était en train d'attirer l'attention de son partenaire, en montrant le poing ouvert d'une ou des mains (« convocatif »). Le pointage discursif s'attache aussi à attirer l'attention du partenaire, afin de prédisposer l'interlocuteur à être attentif à un contenu important du discours subséquent (« pointage discursif »). L'implication du partenaire est primordiale dans tous ces gestes à fonction convocative.

D'autres gestes semblent être moins directement liés au partenaire qu'au discours. Ils sont plus figuratifs et plus proches

des gestes physiographiques que d'autres gestes idéographiques. Des gestes dont le mouvement vertical est, par exemple, fait du tranchant de la main, soulignant l'assertion ou la précision dans le discours (« chop »), ressemblent au geste kinétophique COUPER. Il y a aussi des gestes dont la forme indique un objet porté dans les mains, mais ne relatant certainement pas le contenu propositionnel (« icono-présentatif (IP) »). À les comparer avec le discours, ces gestes semblent impliquer une nature discursive, en assumant une fonction présentative ou d'autres fonctions liées au discours. Il y a d'autres formes particulières : une forme ronde produite avec les doigts comme le geste de OK (« rond »), ou une montagne (« pyramide »), qui sont typiques dans la gesticulation méditerranéenne⁵.

2.6 Geste batonique

Le geste batonique (ou simplement « bâton ») est un mouvement souvent répétitif d'une ou des mains lorsque le locuteur accentue son discours. Il est formellement assez simple et abstrait, souvent utilisé pour rythmer ou mettre en emphase le discours. Il peut être combiné avec un autre geste dont la forme est figurative (gesticulation dite « superposée »). Nous incluons dans cette catégorie un certain nombre de mouvements manuels qui, dépourvus de sens discursif, n'ont pas de correspondance dans notre classification.

2.7 Emblème

Ayant une forme multiple, l'emblème se réfère à des gestes dont le sens est compris spécifiquement par les membres d'une communauté socioculturelle délimitée. Il s'agit de ce qui a été appelé aussi « geste quasi-linguistique » (Cosnier 1982), « *quotable gesture* » (Kendon 1992). La relation entre forme et sens s'établit sous une convention sociale au cours de l'histoire, même si, à l'origine, elle n'était pas complètement « arbitraire ». Certains emblèmes sont compréhensibles même par les étrangers (comme le geste OK), et d'autres moins (comme le geste COCU). Il est à noter que ce type de geste occupe, en général, une extrême minorité de l'ensemble des productions visuelles, notamment

⁵ D'après de Jorio (1832), la montagne et la pyramide signifient *chiedere* (demander) à Naples (p. 474 de l'édition 2000).

*Nouvelle méthode de constitution d'un corpus pour transcrire
gestes et intonations*

dans une rencontre interculturelle (moins de 1 % dans notre corpus transculturel d'environ 400 pages).

Tous ces types de gestes peuvent être regroupés dans les trois grandes classes suivantes : I) indexical : déictique, iconique, kinétographique, métaphorique (ces trois derniers sont aussi appelés « physiographiques ») ; II) idiomatique : emblème ; III) discursif : batonique, idéographique. De cette façon, le corrélat verbal de tous les types de gestes physiographiques maintiendra en général un type de représentation du monde visuel que sont objet, action et état du monde visuel ou visible.

Notons qu'il existe une ambiguïté terminologique entre « métaphorique » et « iconique ». Pour désigner gestuellement une aubergine, par exemple, un locuteur va utiliser un geste qui trace une forme ovale, geste qui peut aussi s'appliquer à un concombre ou un pain, mais sans convoquer des formes géométriques, on peut difficilement représenter « iconiquement » ces référents-objets par un geste. Ainsi, tout geste iconique est-il « métaphorique » ou « métonymique » au sens strict du terme. Notre distinction entre iconique et métaphorique est ce à quoi renvoie la forme d'un geste : une forme ovale renvoie directement à la forme d'un légume ou d'autres objets ayant cette forme, mais un geste métaphorique est motivé par une impression visuelle du sujet gesticulant et non par la forme concrète du référent, tout comme cela se voit dans la formation de certaines onomatopées. La différence entre « iconique » et « métaphorique » correspond *grosso modo* à celle qui existe entre « objet visible » et « concept visible ».

Cette précision explique la façon dont une catégorie gestuelle de notre classification typologique sera attribuée à telle ou telle production gestuelle dans le corpus réel. D'abord, la typologie adoptée ici n'est pas purement fondée sur un système sémiotique de la forme gestuelle (codage extrinsèque), mais considère l'interaction entre activité gestuelle et langage verbal lors de l'interprétation (codage intrinsèque). Les gestes DONNER ou PAYER, dont la forme est similaire à celle des gestes idéographiques, seront considérés comme kinétographiques si le sujet gesticulant veut signifier l'action de donner ou payer. On pourrait, en fait, établir un système purement

sémiotique, à partir de différents types de forme et mouvement sans tenir compte du contenu verbal. Toujours est-il que s'observent des gestes qui apparaissent impliqués dans la structuration discursive, même si la forme en est physiographique. Si le point de vue formel était strictement respecté, il ne serait pas possible de déceler la fonction discursive du geste en question. Une méthode sémiotique, de ce type, ne décrirait pas une réelle activité gestuelle du « sujet gesticulant » ; ce serait, de même, irréaliste pour le partenaire de conversation qui interprète le comportement gestuel du sujet gesticulant, consciemment ou non, avec le discours. C'est pourquoi il convient de privilégier une méthode fondée sur la perspective « communicative » et de mettre l'interprétation de toute production gestuelle par l'analyste en référence avec le contenu discursif. La base pour analyser notre corpus devra être constituée à la fois du point de vue de celui qui fait le geste et aussi du regard de celui qui analyse la production gestuo-verbale, cette base est identique à celle que les linguistes adoptent dans l'étude linguistique⁶.

3. Aspect kinésique

Le mouvement d'un geste a son début et sa fin, et cet intervalle temporel pourrait délimiter la production gestuelle. Constituée dans sa forme canonique par trois périodes – « préparation », « coup (*stroke*) » et « repos » –, la production gestuelle a un aspect kinésique variable : le retour peut être partiel (*partial recovery*), la gesticulation peut être figée pendant un moment (*hold*), le coup peut être multiple (*complexe stroke*) (Kendon 1980 : 213-215). De plus, l'analyse gestuelle devrait tenir compte de la « manualité (*handedness*) », à savoir l'emploi de la main droite, de la main gauche ou des deux mains ; quelquefois s'observe une main qui commence à bouger avant que l'autre main ne finisse le geste. Mais transcrire et annoter le corpus avec une telle précision risquerait de le rendre difficilement lisible. Toutefois, lorsque des précisions sont nécessaires, certaines activités

6 Il semble que ce point sur le principe classificatoire n'ait pas suffisamment été précisé dans les études gestuelles précédentes (Efron 1972, par exemple). Voir Kida (2011) pour plus de précisions.

*Nouvelle méthode de constitution d'un corpus pour transcrire
gestes et intonations*

complexes seront à analyser autrement, à l'aide de la présentation « horizontale », et/ou à expliquer dans le texte lui-même. Pour notre part, nous procéderons à une catégorisation simplifiée de l'activité kinésique, élaborée sur la base de la catégorie de Harmant-Dammien (1897) et de Kendon (1980) pour notre analyse gestuelle (Kida 2006b).

3.1 Gesticulation simple

{préparation/coup/retour}

C'est une gesticulation « canonique » dont la période consiste en trois phases. Elle implique un coup gestuel statique, donnant une image fixe sur une durée courte, laquelle est associée à un corrélat verbal. Le moment de ce coup gestuel, qui représente une figure statique du geste, est marqué par un soulignement plein dans le corpus.

3.2 Gesticulation entière

{préparation/coup/retour} ou {coup/retour} ou {coup}

Cette gesticulation a lieu quand la totalité du mouvement est significative. Le soulignement en pointillés est utilisé pour représenter cet aspect dynamique de la gesticulation entière (forme en mouvement), distinguée de la gesticulation simple (forme statique). Cette gesticulation peut prendre sens sans préparation, dès le début de son mouvement, et/ou finir sans retour, pour que la fin du coup gestuel coïncide avec la fin de la gesticulation.

3.3 Gesticulation complexe

{préparation/coup/.../coup/retour}

Ce type de gesticulation concerne une multiplication de coups partiels, qui sont difficiles à considérer chacun comme un geste autonome. C'est souvent le cas pour des gestes kinétographiques, mais aussi pour certains des gestes iconiques (pour l'expression *carré*, par exemple, qui nécessite le marquage d'au moins un trait vertical et un trait horizontal, donnant lieu respectivement à un mouvement).

3.4 Gesticulation enchaînée

{préparation/coup} {coup} ... {coup/retour}

C'est un type de gesticulation qui se situe entre gesticulation entière et gesticulation complexe, dans la mesure où les coups

multiples sont considérés ici comme des gestes autonomes. La distinction entre gesticulation enchaînée et gesticulation complexe est parfois difficile à établir, notamment lorsque la même forme est répétée. Cette distinction peut devenir importante pour tenir compte d'une différence entre répétition gestuelle à des fins emphatiques et répétition inhérente à un geste (notamment physiographique). Une telle distinction se fait en général à l'œil nu, en fonction de la vitesse, de la rythmicité, de la forme, de la présence ou de l'absence d'une pause potentielle du mouvement manuel.

3.5 Gesticulation superposée

{préparation/{coup}...{coup}/retour}

Traditionnellement, ce type de gesticulation concerne le geste dont la forme se combine avec un ou plusieurs mouvements batoniques, « *super-imposed beat* » (McNeill 1992), mais peut se superposer à d'autres types de geste. Une gesticulation est considérée également comme superposée lorsque les deux mains exécutent des gestes différents.

3.6 Échec gestuel

{préparation}

C'est le cas où un coup gestuel n'est pas identifiable. Un autre geste peut s'enchaîner éventuellement. Il est parfois possible que le type de geste qui devrait suivre soit inféré (notamment certains gestes kinétographiques).

3.7 Gesticulation suspensive « arrêt sur image »

{préparation/coup____/retour} ou {préparation/coup____/retour}

Il s'agit d'une cristallisation prolongée de la forme d'un coup gestuel dynamique ou statique avant le mouvement de retour. Ce cas de figure peut concerner un geste tant indexical qu'idéographique : quand il s'agit d'un geste kinétographique, l'arrêt sur image est une sorte d'« iconisation » du mouvement (par exemple, MANGER). Ne pouvant être considéré comme une classe kinésique autonome, l'arrêt sur image est un attribut supplémentaire pour toute gesticulation. Empreint d'une iconicité certaine, il montre certes la volonté communicative qui se focalise sur le segment sur lequel porte le geste, mais aussi remplit une certaine fonction interactionnelle et pragmatique :

*Nouvelle méthode de constitution d'un corpus pour transcrire
gestes et intonations*

le contrôle de la compréhension du partenaire, la régulation de l'intercompréhension, la conscience de l'effet perlocutoire (Kida & Faraco 2003). Ainsi, la forme d'une ou des mains reste figée jusqu'à la production discursive subséquente du locuteur ou jusqu'à la réaction du partenaire, comme si celui qui gesticulait attendait une réaction de l'autre. Une telle fonction peut, toutefois, aussi bien être remplie par l'arrêt d'une gesticulation dépourvue d'iconicité, mais il semble que la gesticulation non iconisée s'appuie moins sur la volonté communicative, c'est-à-dire sur la visualisation de l'élément problématique dans le discours.

4. Rapport temporel et fonctionnel avec le discours

Notre système de transcription permet de mettre en évidence un rapport entre geste et discours, qui est à la fois d'ordre temporel et fonctionnel. Quand on parle du rapport temporel tel qu'une anticipation, une synchronie ou autres, il ne s'agit pas pour nous de la relation temporelle entre le moment saillant de la gesticulation (ou « accent gestuel ») et la place de l'accent (nucleus) de l'unité tonale au sens strict. En effet, lorsque les contenus gestuel et verbal dans le discours sont mis en parallèle, une relation sémantico-fonctionnelle apparaît. Dans notre corpus, nous mettons davantage l'accent sur cette perspective communicative que sur la perspective motrice. C'est dire que notre souci est plus d'ordre sémantico-fonctionnel (gestuo-verbal) que d'ordre moteur (gestuo-vocal). Trois grandes catégories de rapports sont prises en considération : I) synchronisation gestuo-verbale, II) anticipation gestuelle, III) autres gesticulations. Nous les détaillons ci-dessous en quelques types.

4.1 Synchronie conceptuelle

[disc.] xxx xxxxx {xxx corrélat xx} (à visée conceptuelle)
[geste] GESTE (indexical)

Il s'agit d'une synchronie entre un geste et son corrélat verbal, tant sur le plan conceptuel que sur le plan temporel (la synchronisation temporelle est soulignée ci-dessus). Cette synchronie est réservée à des gestes physiographiques (iconiques, kinéto-graphiques, métaphoriques) et déictiques, tout en impliquant une redondance sémantique à travers deux modes d'expression.

La synchronie conceptuelle a pour fonction de contribuer à l'illustration visuelle d'un segment du discours. En principe, la plupart des synchronisations entre un geste déictique ou physiographique et son corrélat verbal entrent dans cette catégorie.

4.2 Synchronie discursive

[disc.] x {corrélat} (à visée discursive)

[geste] GESTE (discursif)

C'est une synchronie temporelle avec les éléments du discours qui sont autres que le noyau informatif du message, et qui travaillent à la constitution d'une structure discursive. Ce sont des connecteurs ou particules discursives (par exemple, geste sur *donc*), quelques expressions de négation *ne...pas, non, sans...* ou d'interrogation *quelles... qu'est-ce que* ; des formules comme *c'est, il y a, c'est ça, voilà, oui, et*, etc. Ce type de synchronie apparaît avec les gestes idéographiques. Synchronie discursive et synchronie conceptuelle relèvent, toutes deux, d'une synchronisation gestuo-verbale au niveau fonctionnel.

4.3 Synchronie métadiscursive

[disc.] xxx xxxxx {xxx corrélat xx} (conceptuel)

[geste] GESTE (discursif)

ou

[disc.] xxx xxxxx {xxx corrélat xx} (discursif)

[geste] GESTE (indexical)

Il s'agit d'une gesticulation synchronique qui n'a pas de correspondance au niveau conceptuel ou discursif. Autrement dit, le sujet parlant produit, par le biais gestuel et verbal, deux messages différents qui se produisent en même temps. Un exemple en est le geste de complétude discursive et ce type de synchronisation peut avoir lieu avec un geste tant indexique qu'idéographique. Les exemples en sont nombreux : en disant *asseyez-vous*, le sujet parlant indique le siège ; ou bien le geste exprime l'action (AJOUTER), en même temps que le discours exprime un argument de l'action (*sucre*) : l'expression verbale renvoie à un objet, alors que le geste est déictique. Dans le cas des gestes idéographiques, la synchronisation métadiscursive peut caractériser la structure discursive, ou avoir pour but de rendre visible un acte illocutoire, ou encore juste visualiser la

*Nouvelle méthode de constitution d'un corpus pour transcrire
gestes et intonations*

rythmicité du discours. Cependant, il n'est pas toujours aisé d'attribuer à la synchronisation métadiscursive un sens précis, puisque discours et gesticulation se montrent différents au niveau fonctionnel. Par ailleurs, la synchronie avec un geste batonique est, par définition, métadiscursive, puisque ce geste n'a pas de contenu informationnel.

4.4 Anticipation conceptuelle

[disc.] xxx {xxxxx xxx corrélat} xx (conceptuel)
[geste] GESTE (indexical)

C'est le cas où, bien qu'il y ait coïncidence gestuo-verbale au niveau fonctionnel, un geste physiographique ou déictique précède le corrélat verbal auquel il renvoie. Cette anticipation est suivie d'une correspondance conceptuelle entre productions verbale et gestuelle.

4.5 Anticipation discursive

[disc.] xxx {xxxxx xxx corrélat} xx (discursif)
[geste] GESTE (discursif)

Il s'agit d'une anticipation dont le geste est idéographique et a pour corrélat verbal un segment associé à la structure discursive.

4.6 Anticipation métadiscursive

[disc.] xxx {xxxxx xxx corrélat} xx (conceptuel)
[geste] GESTE (discursif)

ou

[disc.] xxx {xxxxx xxx corrélat} xx (discursif)
[geste] GESTE (indexical)

Il s'agit d'une anticipation temporelle d'un geste dans une cooccurrence métadiscursive entre geste et discours.

4.7 Désynchronie

[disc.] xxx xxxxx {xxx corrélat xx} (conceptuel ou discursif)
[geste] GESTE (indexical ou discursif)

Cette désynchronie donne l'impression que la gesticulation ne suit pas la courbe intonative de la conduite verbale, malgré la présence de la cooccurrence des productions voco-verbale et gestuelle. Le schéma ci-dessus représente le cas où l'emphase prosodique se décale par rapport à la gesticulation correspondante, mais il y a d'autres cas de figure. Ce n'est ni une

anticipation gestuelle ni un retard gestuel ni une gesticulation sans production vocale. Il s'agit en fait d'un manque de coordination motrice, qu'on peut observer chez certains patients atteints d'un trouble moteur (par exemple, les patients de la maladie de Parkinson). S'agissant des sujets non natifs, la désynchronie peut être liée à des difficultés de formulation.

4.8 Gesticulation sans production verbale (GSV)

[disc.] xxx xxxxx {+++++++} xx (corrélat verbal absent)
[geste] GESTE

Pour cette GSV, l'analyste se trouve dans l'incapacité de trouver un quelconque ancrage ni au niveau temporel ni au niveau fonctionnel et ce, à quelque moment de la chronologie que ce soit (ni en anticipation, ni en synchronie, ni en retard). C'est un cas typique de substitution gestuelle dans le discours. Le cas où le geste ne trouve pas un corrélat verbal malgré la présence du discours, renvoie à la gesticulation métadiscursive.

4.9 Retard gestuel

[disc.] xxx xxxxx corrélat {xxxxxx}
[geste] GESTE (indexical ou discursif)

Il s'agit d'un geste qui suit, de façon consciente, la production verbale et qui se réalise souvent pendant une pause silencieuse. Il obéit souvent à un souci d'ordre rhétorique. Quand on ne décèlera pas clairement de valeur rhétorique, on considérera que la gesticulation est non spontanée. A défaut d'un critère objectif, la distinction entre le retard gestuel rhétorique et la gesticulation non spontanée se fait subjectivement.

5. Un exemple : thématization gestuelle et « accent gestuel »

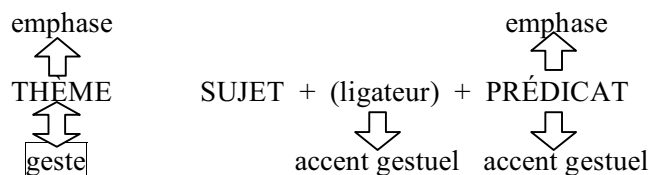
Voici un exemple dans lequel les traits gestuels et prosodiques sont analysés à l'aide du système de transcription de corpus présenté ci-dessus.

Ex. AY-R1b : 117 (LN)

^{Id}{M{donc\ en ^obas/ il} B{y a} B{de ^ol'eau//} ++}
[disc.] donc en bas il y a de l'eau
[geste] 2M-présentatif BAS bâton bâton-hold

*Nouvelle méthode de constitution d'un corpus pour transcrire
gestes et intonations*

Dans cet exemple, bien que la forme des mains soit la même, l'opposition entre thème et rhème est exprimée par la différence symbolique du mouvement des mains. Sur la forme du premier geste (idéographique, id), s'ajoutent une prosodie emphatique et un geste métaphorique (M) par le mouvement, qui est relié à l'expression thématisée *en bas*. Ce mouvement est plus figuratif, créant une interaction entre le contenu verbal et l'activité gestuelle dans le discours. Par suite, le sujet parlant continue à utiliser la même forme, en y ajoutant des mouvements batoniques (B). Ceux-ci, qui marquent l'expression du ligateur *il y a* puis la partie rhème *de l'eau*, sont moins saillants, faute de symbolisme du mouvement, fonctionnant en fait comme un accent intonatif ordinaire. Nous pouvons appeler ce type de geste « accent gestuel ». Le sujet ou le ligateur est mis en retrait par l'absence de prosodie emphatique.



L'ensemble de l'activité gestuelle participe à la hiérarchisation des parties du discours, en plus de l'emphase prosodique. Lors d'une thématisation saillante, la partie thématique est plus symboliquement gesticulée que la partie rhématique, même si toutes deux sont prosodiquement marquées de la même manière. L'exemple ci-dessus montre que l'activité gestuelle du sujet parlant est plus clairement ancrée dans l'organisation discursive de la thématisation. Pour ce faire, mouvement et forme jouent le rôle d'« éléments porteurs » dans la structure du discours.

6. Remarques conclusives

Dans le présent article, certains traits mimiques et corporels, ainsi que diverses intonations dans le corpus n'ont, faute de place, pas été développés amplement, mais notre système d'annotation de corpus prévoit une place pour ces traits (voir

Kida 2011). Nous nous sommes limité à la présentation des éléments formels, kinésiques, temporels et fonctionnels de l'activité gestuelle, permettant de montrer clairement une organisation du discours et de l'interaction. Ces éléments (en particulier, la typologie formelle), qui ont été élaborés à partir de données en situation de contact, ne sont ni fixes ni exclusifs, mais pourront être modifiés en fonction de la nature des données et de la perspective de recherche. Ils constituent néanmoins une matière à penser pour celui qui veut créer un corpus avec gestes et intonations pour mieux appréhender un fonctionnement du discours et de l'interaction.

Références bibliographiques

- Birdwhistell R.L. (1952). *Introduction to Kinesics*. Louisville : University of Louisville Press.
- De Jorio A. (2000). *Gesture in Naples and Gesture in Classical Antiquity*. Bloomington and Indianapolis : Indiana University Press (1^{re} édition en 1832).
- Efron D. (1972). *Gesture, Race and Culture*. The Hague : Mouton (1^{re} édition en 1941).
- Ekman P. & Friesen W. V. (1969). « The repertoire of nonverbal behavioral categories: Origins, usage, and coding », *Semiotica* 1(1) : 49-98.
- Engel J.J. (1795/1979). *Idées sur le geste et l'action théâtrale*. Paris : H.J. Jansen et Comp (1^{re} édition en 1785-1786).
- Faraco M. & Kida T. (2008). « Some remarks on gesture in L2 classroom », in S.G. McCafferty & G. Stam (eds), *Gesture. Second Language Acquisition and Classroom Research*. London / New York : Routledge, 280-297.
- Fróis L. (1993). *Traité de Luis Fróis, S.J. (1585) sur les contradictions de mœurs entre Européens & Japonais*. Paris : Chandeigne.
- Harmant-Dammien (1897). *Du geste artistique dans l'action oratoire*. Abbeville : C. Paillart.
- Kendon A. (1980). « Gesticulation and speech: Two aspects of the process of utterance », in M.R. Key (ed.), *The*

*Nouvelle méthode de constitution d'un corpus pour transcrire
gestes et intonations*

Relationship of verbal and nonverbal Communication.
The Hague : Mouton, 207-227.

- Kida T. (2002). « Rôle cognitif et social des indices visibles dans la négociation du sens en situation de contact », *TIPA* 21 : 87-100.
- Kida T. (2005). « Effects of teacher's discourse on learners' discourse: A study of interaction in the second language classroom », in A. Housen & M. Pierrard (eds), *Investigations in Instructed Second Language Acquisition*. Berlin / New York : Mouton de Gruyter, 457-495.
- Kida T. (2006a). « Réflexions sur les observables : définitions du geste », in M. Faraco (éd.), *La classe de langue : théories, méthodes et pratiques*. Aix-en-Provence : Publications de l'Université de Provence, 93-110.
- Kida T. (2006b). « Transcrire le geste », *TIPA* 25 : 123-146.
- Kida T. (2008). « Does gesture aid discourse comprehension in L2 ? », in S.G. McCafferty & G. Stam (eds), *Gesture. Second Language Acquisition and Classroom Research*. London / New York : Routledge, 131-156.
- Kida T. (2011). *Appropriation du geste par les étrangers. Le cas d'étudiants japonais apprenant le français*. Saint-Denis, Edilivres (à paraître).
- Kida T. & Faraco M. (2002). « Gesto y iniciación de la interacción didáctica en L2 », *deSignis* 3 : 113-131.
- Kida T. & Faraco M. (2003). « Gestures in second language discourse: metacommunicative function and perlocution », in M. Rector, I. Poggi & N. Trigo (eds), *Gestures: Meaning and Use*. Porto : Edições Universidade Fernando Pessoa, 305-318.
- Kida T. & Faraco M. (2009). « Prédication gestuelle », *Faits de Langues* 30-31 : 217-226.
- Kida T. & Faraco M. (2011). « Aspect gestuel de l'aspect : effets de l'interlangue sur la préposition française », communication au colloque international *Prépositions & aspectualité*, Université de Provence, 3-4 juin 2011.

T. KIDA

McNeil D. (1992). *Hand and Mind: What Gestures reveal about Thought*. Chicago : Chicago University Press.